

## Calao Finance annonce l'ouverture des souscriptions de son FCPI ISF 2017

Paris, le 5 mars 2017

*CALAO FINANCE annonce l'ouverture des souscriptions de la tranche ISF 2017 du FCPI Expertise Calao N°2. Le Fonds est dédié à l'investissement dans des PME innovantes françaises. Il permet d'obtenir une réduction d'ISF de 45% ainsi qu'une exonération des revenus et plus-values au terme, en contrepartie d'un risque de perte en capital, limité à l'investissement initial, et d'une durée de blocage minimum plutôt courte, jusqu'au 30 juin 2022.*

Le **FCPI Expertise Calao n°2- ISF 2017** investira dans les secteurs de prédilection de la société de gestion, de l'Art de Vivre, avec le digital média, le bien-être ou les loisirs, aux Activités Stratégiques avec les technologies de l'information, la réalité augmentée, la cybersécurité ou l'efficacité énergétique. Ces secteurs regroupent des entreprises souvent exportatrices qui résistent bien aux périodes de ralentissement économique. Les prises de participations du FCPI seront mixtes en actions et obligations convertibles.

A titre d'illustration, les Fonds de CALAO FINANCE ont investi récemment dans la réalité augmentée avec DIOTA au côté du CEA et de SAFRAN. Autre exemple, la cleantech ENERTIME dont la technologie permet de transformer la chaleur en électricité, introduite en bourse l'été dernier.

L'organisation de CALAO FINANCE permet de disposer d'un nombre de dossiers importants et d'atteindre un bon taux de sélectivité. La politique d'investissement de la société s'appuie sur deux facteurs clés de son organisation : la complémentarité de son équipe, avec des experts « métiers » dédiés à chaque univers sectoriel, et son suivi actif des participations afin de contribuer à leurs développements. **A noter que les membres de l'équipe sont tous investisseurs à titre personnel dans le FCPI.**

Fidèle à sa politique de gestion, CALAO FINANCE n'investit pas 100% du Fonds en PME mais 90% conservant ainsi 10% de placements OPCVM mobilisables. Dans ce cadre, le FCPI permet d'obtenir 45% de réduction d'ISF (50% de réduction d'ISF x 90% de PME éligibles). Ainsi, CALAO FINANCE préfère arbitrer 5% de réduction d'ISF en moins pour 10% de placements mobilisables en plus, ceci pour une gestion adaptée à un placement de moyen terme.

**Caractéristiques principale du FCPI ISF 2017** (Code ISIN : FR0013076049 - **Clôture des souscriptions** : mi-juin 2017

**Minimum de souscription** : 1 000 € - **Durée** : 30 juin 2022 minimum, 30 juin 2024 maximum

**Frais de gestion annuel** : 3,85% - **Dépositaire** : BNP Paribas Securities Services

**Fiscalité** : 45% de réduction ISF 2017, exonération des revenus et plus-values au terme, ou 18% de réduction d'impôt sur le revenu

**Avertissement** : Ce type de placement ne bénéficie d'aucune garantie ou protection et comporte un risque de perte en capital, limité à l'investissement initial, et une durée de blocage minimum jusqu'au 30 juin 2022 et pouvant aller jusqu'au 30 juin 2024, sauf cas légaux de déblocages anticipés. Les éléments sectoriels et statistiques ne préjugent pas de la performance des entreprises des supports d'investissement.

### **À propos de CALAO FINANCE**

Calao Finance est une société de gestion de capital investissement indépendante agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (FCPI, FIP, Conseil en investissement, FCPR/FCPI). Fondée et dirigée par Eric Gaillat et Rodolphe Herbelin, la société réunit une équipe d'une vingtaine de professionnels de l'investissement et d'experts sectoriels. Les fonds conseillés ou gérés par Calao Finance, pour le compte de clients privés, professionnels et institutionnels, participent au financement d'une soixantaine de PME françaises, sur deux grands univers thématiques : l'art de vivre (luxe, bien-être, digital, etc.) et les activités stratégiques (cybersécurité, big data, efficacité énergétique, etc.). Calao Finance a reçu le Prix Morningstar "Emerging Manager Best Practices" 2014 catégorie "actifs réels/capital investissement.